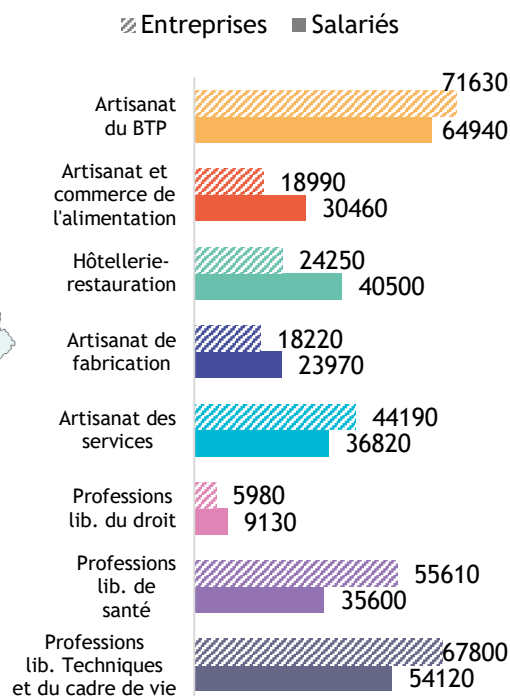
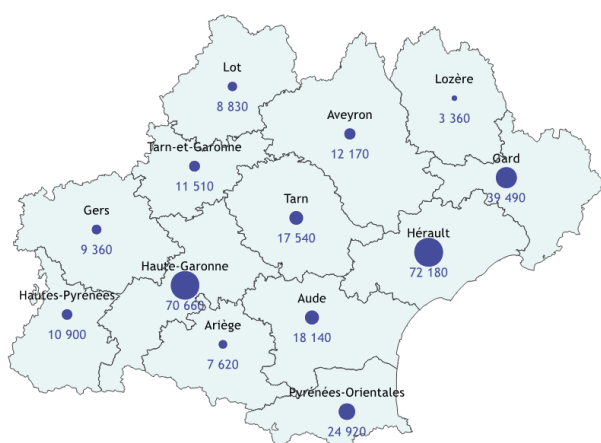


DEUX ENTREPRISES SUR TROIS (66 %) RELÈVENT DU CHAMP DE L'U2P

Avec un nombre total de 306 670 entreprises, le tissu économique de l'artisanat, du commerce et des professions libérales se densifie. Ces entreprises emploient un total de 295 540 salariés.

Répartition des entreprises de proximité par région

Entreprises et emplois salariés par secteur de proximité

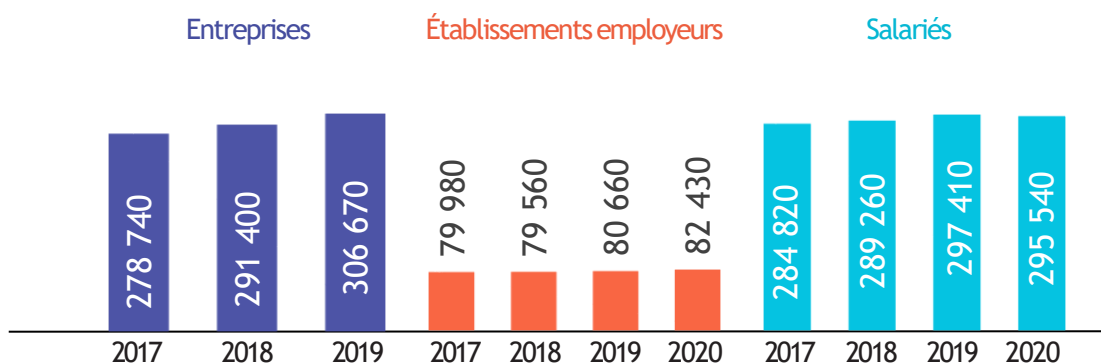


Source : INSEE, Dénombrement des entreprises au 01/01/2019.

Source : INSEE, Dénombrement des entreprises au 01/01/2019–URSSAF au 31/12/2020 (emplois salariés hors apprentis et stagiaires)

DES INDICATEURS GLOBALEMENT ORIENTÉS À LA HAUSSE CES DERNIÈRES ANNÉES

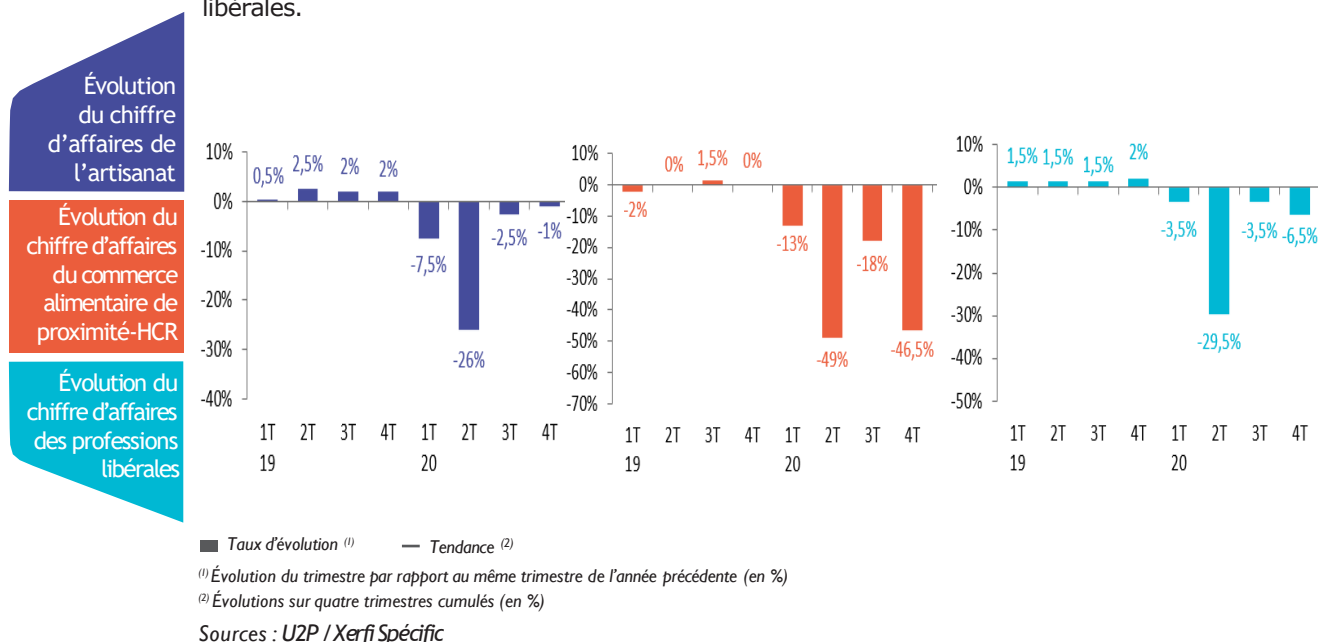
L'année 2020 et la crise sanitaire ont freiné la dynamique de développement engagée ces dernières années. Les années 2017 à 2019 ont été marquées par une hausse du nombre d'entreprises (+10%), des établissements employeurs (+2%) et des salariés (+4%). En 2020, le nombre d'établissements employeurs progresse (+2%), le repli du nombre de salariés étant dû à la situation critique de l'hôtellerie-restauration.



Source : INSEE, Dénombrement des entreprises au 01/01/2019–URSSAF au 31/12/2020 (emplois salariés hors apprentis et stagiaires)

LA CRISE SANITAIRE A PROVOQUÉ UN NET REcul DE L'ACTIVITÉ

La particularité de cette crise est la focalisation de l'impact sur le second trimestre en 2020, cela pour l'ensemble des secteurs. On observe une baisse de 49 % dans le commerce alimentaire de proximité-HCR entre 2019-2020 : l'hôtellerie-restauration a été fortement impacté par la crise. L'activité tend à retrouver le niveau atteint en 2019 dans le secteur de l'artisanat et des professions libérales.



UNE MOBILISATION IMPORTANTE DES DISPOSITIFS D'AIDE

Le recours aux aides a permis d'amoindrir le choc de la crise : 119 900 entreprises de proximité (soit 45%) ont bénéficié du Fonds de solidarité. En avril, au plus fort de la crise, 64% des établissements employeurs et 62% des salariés ont été couverts par le dispositif d'activité partielle. Les Prêts Garantis par l'Etat (PGE) ont été moins demandés et ont concerné 35 940 entreprises. La majorité des aides ont été mobilisées à l'occasion du premier confinement. Durant le second semestre, une grande partie des demandes ont émané des entreprises de l'hôtellerie-restauration.



FONDS DE SOLIDARITÉ									
Bénéficiaires 2020	ss*	ss	ss	ss	ss	ss	ss	ss	136 800
ACTIVITE PARTIELLE									
En avril 2020									
Entreprises requérantes	13 530	3 890	8 910	3 680	9 900	1 470	4 840	7 010	53 200
Salariés indemnisés	44 630	12 420	42 610	14 660	27 470	6 100	13 490	22 290	183 650
En novembre 2020									
Entreprise requérantes	740	1 460	8 330	770	5 640	190	230	1 890	19 230
Salariés indemnisés	1 510	4 420	38 050	2 280	13 020	390	550	4 800	65 010
PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT									
Bénéficiaires 2020	8 520	2 660	6 540	2 730	6 550	900	4 720	3 310	35 940
Montant moyen 2020	67 160 €	58 330 €	64 820 €	110 980 €	40 080 €	96 210 €	62 070 €	152 410 €	72 380 €

CHIFFRES CLÉS 2020

des entreprises artisanales, commerciales et libérales

EMPLOIS SALARIÉS : UNE BAISSÉ CONCENTRÉE SUR LES SECTEURS TOUCHÉS PAR LES CONFINEMENTS

Globalement, l'emploi salarié a bien résisté en 2020. Les effectifs ont continué de progresser dans de nombreux secteurs, notamment dans les professions libérales de santé (+3%), l'artisanat du BTP (+3%), ainsi que dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation (+2%). Les pertes concernent plus particulièrement l'hôtellerie-restauration (-13%, soit près de 6 240 emplois perdus), les soins à la personne et le travail des métaux.

Évolution 2019 à 2020 des emplois salariés par secteur

Ensemble des entreprises de proximité

-1 %



+3%



+2%



-13%



+0%



+0%



+0%

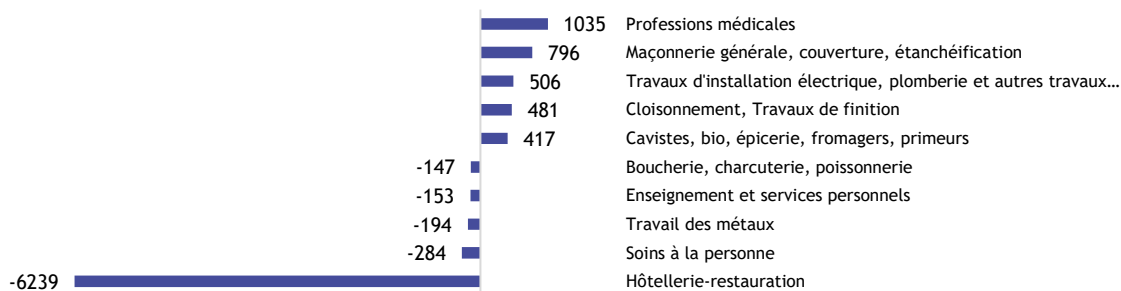


+3%



+1%

Principaux secteurs ayant créé / perdu des emplois salariés en 2020

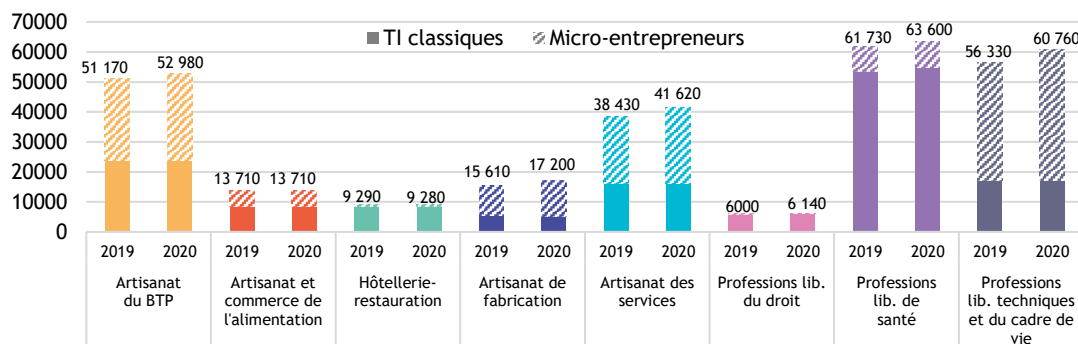


Source : URSSAF - Emplois salariés des établissements employeurs des secteurs de proximité, hors apprentis et stagiaires au 31/12/2020.

EMPLOIS NON SALARIÉS : LE NOMBRE DE MICRO-ENTREPRENEURS PROGRESSE FORTEMENT

Les emplois non-salariés ont également progressé, en raison de la dynamique entrepreneuriale qui est restée forte en 2020. Une part croissante des indépendants fait le choix du régime de la micro-entreprise (47%), un taux qui atteint 72% dans les professions libérales techniques et du cadre de vie.

Évolution 2019-2020 des emplois non salariés



Source : URSSAF - Emplois non salariés des secteurs de proximité au 31/12/2020.

Part des micro-entrepreneurs par secteur en 2020

Ensemble des entreprises de proximité

47%



55%



38%



8%



69%



61%



3%



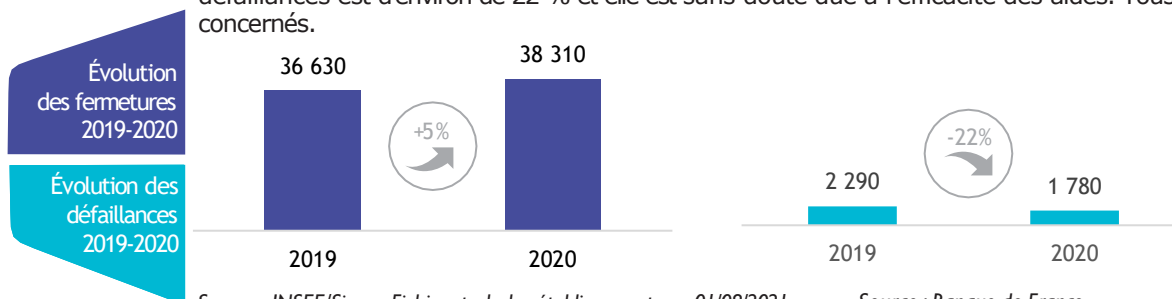
14%



72%

MORTALITÉ DES ENTREPRISES : LES FERMETURES ET DÉFAILLANCES SONT EN BAISSÉ EN 2020

Les cessations d'activité ont augmenté de 5 % dans les secteurs de proximité en 2020, la baisse des défaillances est d'environ de 22 % et elle est sans doute due à l'efficacité des aides. Tous les secteurs sont concernés.

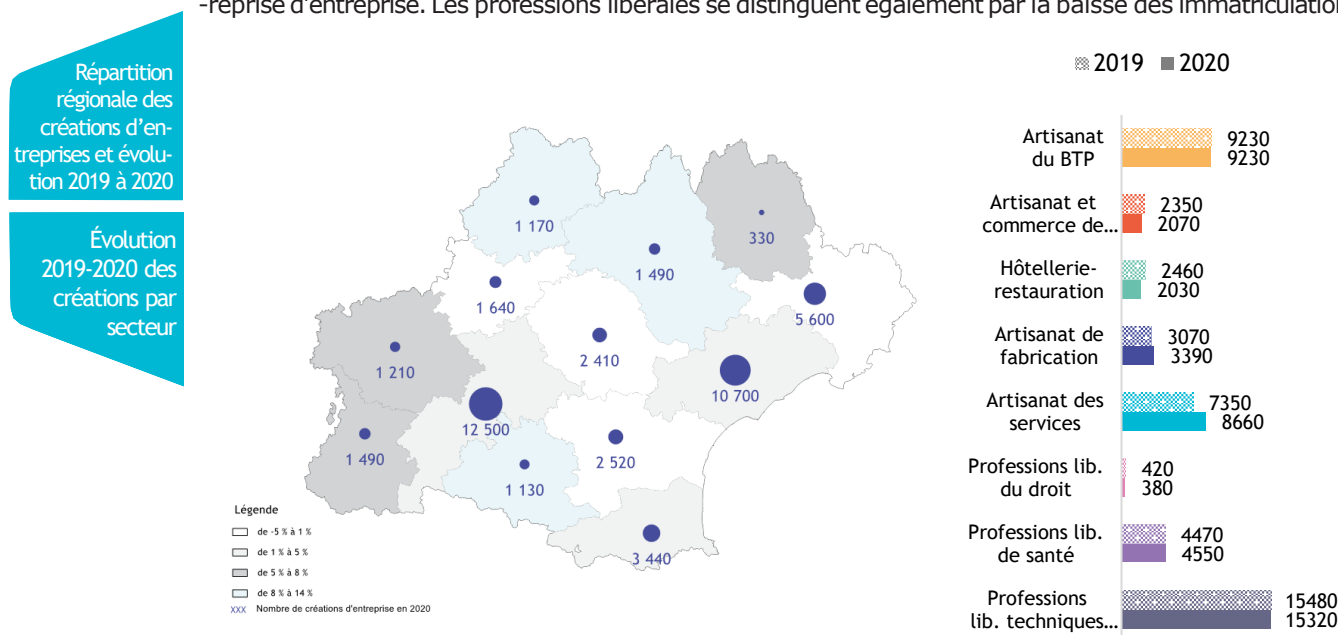


Source : INSEE/Sirene, Fichier stock des établissements au 01/08/2021.

Source : Banque de France.

LES CHIFFRES DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE RESTENT ORIENTÉS À LA HAUSSE

Comme en 2019, la création d'entreprise est demeurée dynamique en 2020, en raison notamment de la réforme du régime de la micro-entreprise. Les chiffres sont à la hausse dans la plupart des secteurs, sauf dans l'alimentation, et dans l'hôtellerie-restauration on constate une baisse des opérations de transmission-reprise d'entreprise. Les professions libérales se distinguent également par la baisse des immatriculations.



Source : INSEE, Démographie des entreprises 2020

MÉTHODE

Les traitements statistiques sont réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers sur le périmètre suivant :

- Pour les secteurs de l'artisanat, sont prises en compte les entreprises de moins de 20 salariés hors codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z. Le champ ne comprend pas les entreprises artisanales à titre secondaire. Concernant l'alimentation, le périmètre intègre également 6 activités du commerce de détail (caviste, bios épicerie, fromagers, primeurs, marchés).
- L'hôtellerie-restauration regroupe toutes les entreprises de 3 activités (5510Z, 5610A, 5630Z). Pour le dénombrement des entreprises, les entreprises artisanales de moins de 20 salariés de la restauration rapide (5610C) sont également prises en compte.
- Le champ des professions libérales comprend les entreprises actives dans 53 codes. Pour les professions réglementées, sont prises en compte toutes les entreprises, pour les autres uniquement les entreprises de moins de 20 salariés.